



COMMUNIQUE DE PRESSE

Les Hospices Civils de Lyon signent la charte « Lieu de santé sans tabac » et approfondissent leur engagement dans le champ de la prévention en signant la charte « Lieu de santé promoteur de santé »

Parallèlement à leur triple mission de soin, d'enseignement et de recherche, les Hospices Civils de Lyon souhaitent porter un engagement fort dans le domaine de la promotion de la santé et de la prévention primaire sur leur territoire. S'appuyant sur une démarche ancienne et très structurée de lutte contre le tabagisme, les HCL souhaitent renforcer l'ensemble des démarches existantes de promotion et de prévention vis-à-vis des patients, de leur entourage et des professionnels, dans l'établissement et sur leur territoire. Cet engagement résolu s'incarne dans la signature, le 10 novembre 2021, des chartes de « Lieu de santé sans tabac » et « Lieu de santé promoteur de santé »¹, en lien avec l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes et le Réseau de prévention des addictions.

Promotion de la santé aux HCL : des engagements et des actions !

Au titre de leur engagement dans le champ de la prévention, les HCL portent, via l'ensemble de leurs équipes et en lien avec de nombreux partenaires, dont les collectivités territoriales (Ville de Lyon, Métropole du Grand Lyon), une démarche de promotion de la santé et de prévention envers leurs patients et collaborateurs, sur différentes thématiques telles que :

- La lutte contre le tabagisme, avec les différentes actions du comité de lutte contre les tabagismes (COLT) permettant aux HCL de devenir Lieu de Santé Sans Tabac ;
- Les addictions, avec notamment les consultations dédiées *Jeunes Consommateurs* ou *Grossesse et Addictions*, et plus largement l'ensemble de l'offre développée dans le cadre de la reconnaissance, par l'Agence Régionale de Santé, d'un centre d'addictologie de niveau III, en lien avec le Centre Hospitalier le Vinatier ;

¹ Le concept « Hôpital promoteur de santé » (HPS) émerge en 1988 au sein de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), dans les suites de l'adoption de la Charte d'Ottawa de 1986 définissant le champ, les objectifs et les axes stratégiques de la promotion de la santé. Ce concept a donc été développé dans le but d'inciter les hôpitaux à intégrer une approche plus globale de la santé, en sortant de l'ancrage biomédical et en prenant mieux en compte les déterminants sociaux de la santé.

Le réseau français regroupe actuellement 12 établissements en France, dont les CHU de Bordeaux depuis 2016, Nantes depuis 2018 et plus récemment le Centre Léon Bérard qui a signé l'adhésion au réseau au mois de mars

- Le vieillissement et la perte d'autonomie, avec [l'application ACTIVIE](#) qui accompagne les seniors à prendre soin de leur santé à l'aide d'un programme personnalisé réalisé par des médecins, ou encore avec le programme « Bien sur ses jambes » ;
- La lutte contre les maladies infectieuses, par exemple au travers du projet d'outil numérique ELEFIGHT visant à informer et promouvoir la vaccination antigrippale auprès des patients ambulatoires, et dans les deux centres gratuits d'information de dépistage et diagnostic (CeGIDD) des infections sexuellement transmissibles.

Les HCL sont également moteurs dans le développement de l'activité physique adaptée, avec la construction et l'inauguration récentes du Pavillon *Sport et Santé* au cœur de l'Hôpital Femme-Mère-Enfant et la mise en place d'une cellule Sport et Santé reposant sur une approche pluridisciplinaire en collaboration avec l'UFR STAPS, des associations sportives de l'agglomération et des clubs sportifs professionnels (OL, ASVEL, LOU rugby...). Outre le pavillon Sport et Santé, le groupement hospitalier Est dispose également d'une salle d'activité physique au sein de l'espace de transition Pass'âge (inaugurée en 2019) et est le premier hôpital français doté d'un mini-golf (inauguré en 2020).

Si le bien-être des patients est une priorité, le CHU pense également à la santé et au bien-être de ses collaborateurs et multiplie la création d'espaces dédiés : une terrasse zen et des « bulles de détente » ont été inaugurées au printemps sur l'hôpital Lyon Sud, et une autre bulle de bien-être a été réaménagée en septembre au groupement Hospitalier Est. La santé mentale des professionnels fait l'objet d'une attention particulière ; le service de médecine et santé au travail travaille en concertation avec l'Université pour déployer un plan d'actions relatif à la santé et au bien-être des étudiants et des internes. La promotion de la capacité de travail et la prévention du handicap (troubles musculo-squelettiques et manutention, risque psychosocial et violence, risques chimiques, travail sur écran, promotion de la vaccination) s'appuie systématiquement sur plusieurs leviers (sensibilisation, formation et mise en situation, ateliers collaboratifs, achat d'équipements).

La responsabilité sociale et environnementale (RSE) s'inscrit également dans le projet d'établissement des HCL, avec une ambition de développement d'une politique durable dans tous les domaines : énergies, mobilités, achats, déchets, responsabilité territoriale ou encore qualité de vie au travail et lutte contre les discriminations.

Une véritable démarche qualité de la prévention

Au travers de la signature de la charte « Lieu de santé promoteur de santé », les HCL entendent élargir leurs engagements avec pour ambition de déployer les principes de la promotion de la santé au sein de toute l'institution, et plus largement sur le territoire. Un groupe d'orientation stratégique va rapidement être créé pour regrouper les acteurs de la prévention et s'appuyer sur les travaux déjà engagés par ses différentes équipes.

Les HCL réaliseront une auto-évaluation à l'aide des outils mis à disposition par le réseau « Lieux de Santé Promoteurs de Santé » (LSPS) et l'OMS, afin de définir les axes de travail prioritaires ainsi que des projets transversaux porteurs à destination autant de leurs usagers, que de leurs professionnels et plus globalement de la population du territoire. « *Ce diagnostic initial va servir de socle et nous aider à structurer notre politique en matière de promotion de la santé, dans nos murs mais également sur le territoire, en collaboration avec les autres établissements de santé de la région mais aussi l'ARS, l'URPS et les collectivités territoriales et mettre en place le plan d'actions pluriannuel qui en découlera* », explique le Pr Philippe MICHEL, directeur de la Qualité, des Usagers et de la Santé Populationnelle aux HCL.

Un premier combat et une première illustration de l'engagement des HCL dans le domaine de la prévention : la lutte contre le tabagisme

Première cause de mortalité évitable en France, le tabagisme est également le premier facteur de risque de cancer. L'arrêt du tabac réduit le risque de mortalité prématurée et de survenue ou d'aggravation de pathologies associées. Plus que jamais engagés dans une démarche de prévention et de promotion de la santé, matérialisée par leur engagement au sein du réseau « Lieux de santé promoteurs de santé », les Hospices Civils de Lyon ont signé, le 10 novembre 2021, la charte « Lieu de santé sans tabac ». Dans le cadre de cet engagement, le CHU a d'ores et déjà participé à l'audit *Lieu de santé sans tabac*, qui vise à situer l'établissement et à l'accompagner dans l'évolution de sa politique de lutte contre le tabac, et a obtenu le niveau « Bronze »², preuve de l'existence d'un engagement fort des équipes hospitalières.

« La lutte contre le tabagisme est une priorité logique à partir du moment où l'on s'engage dans une démarche de prévention. Et la médecine préventive fait partie intégrante des missions d'un CHU »

Raymond LE MOIGN, Directeur Général des HCL

² L'audit totalise 141 points, d'après un certain nombre de critères. Le résultat est niveau Bronze (auto-évaluation) si ≥ 27 points ; Argent (audit externe national) si ≥ 108 points ; Or (audit externe international) si ≥ 126 points.

11 CHU ont été labellisés Bronze par le RESPADD et aucun encore en argent ou or.

Parmi les mesures phares, les HCL adoptent l'interdiction progressive de fumer sur tous les extérieurs de leurs établissements, dès l'entrée sur un site. L'objectif est de mettre à disposition des usagers, des visiteurs et des personnels un environnement sain à leur arrivée sur un hôpital. Le groupement hospitalier Est sera pilote dans le déploiement de cette démarche. Dès le 10 novembre, une signalétique sera installée à l'entrée du site ainsi que neuf zones et trois abris fumeurs spécifiques, afin de garantir un respect mutuel entre fumeurs et non-fumeurs. Les lieux d'implantation des espaces fumeurs ont été discutés avec des collaborateurs fumeurs, sur place : « *Nous avons porté une attention particulière à l'éloignement des espaces fumeurs des grandes entrées et des fenêtres, mais nous avons aussi à cœur de trouver la meilleure solution ensemble. Les zones retenues sont finalement proches des lieux où les professionnels et les usagers avaient l'habitude de fumer* », précise le Pr Sébastien COURAUD, pneumologue et président du COLT. Des mesures semblables seront déployées sur les autres sites HCL dans les prochains mois.



Une dimension environnementale au projet

Convaincu du poids de la lutte contre le tabac dans la responsabilité sociétale et environnementale des HCL, les actions du COLT dans le cadre du projet « Hôpital sans tabac » ont été guidées par une démarche éco-responsable, en collaboration avec des partenaires et fournisseurs locaux.

Les cendriers habituels ont été remplacés au niveau des zones fumeurs par des "Cy-clopeurs", des cendriers permettant de récupérer et de recycler les mégots en énergie. Dans la solution [Cy-clope](#) choisie par les HCL, les mégots sont valorisés à 100%. 100 000 mégots recyclés = une lampe allumée pendant 76 jours.

La lutte contre le tabac aux HCL, un combat de longue date

2017 : première participation des HCL à l'opération *Mois sans Tabac*, qui deviendra récurrente et prendra de l'ampleur les années suivantes pendant le mois de novembre, avec la mise en place d'actions à destination des professionnels des HCL et des patients, avec notamment la mise en place de groupe de sevrage.

Lancement de la plus importante étude épidémiologique jamais menée dans un établissement hospitalier sur les comportements liés au tabac³. Les résultats mettront notamment en lumière qu'un quart des professionnels sont fumeurs, que le risque d'être fumeur dépend en partie du statut professionnel et que les patients sont insuffisamment informés sur les possibilités de sevrage.

³ Grolleau E, Fonteille V, Lebourgeois C, Darrason M, Michel P, Ragonnet D, Freyer G, Deculty A, Gippet C, Leclercq C, Neugnot C, Malek R, Perdriolat O, Rigaud M, Torrecillas S, Barral MC, Souquet PJ, Fassier JB, Tanguy L, Rolland B, Couraud S; Hospices Civils de Lyon COLT committee. Tobacco use and related behaviors among staff and students in a university hospital: A large cross-sectional survey. *Tob Prev Cessat*. 2021 Jul 7;7:49. doi: 10.18332/tpc/137670. PMID: 34268457; PMCID: PMC8265395

2019 : création du Comité de Lutte contre les Tabagismes (acronyme COLT).

Cette instance, qui regroupe entre autres des professionnels de santé de l'addictologie, la pneumologie, la maternité, l'enfance, la cancérologie ou la médecine du travail, définit la politique institutionnelle de lutte contre les tabagismes auprès des usagers et visiteurs, des personnels hospitaliers et des étudiants. L'activité du COLT s'organise autour de deux volets :

↳ Un volet organisationnel et politique de lutte contre le tabac

Lieu de santé par excellence, l'hôpital se doit d'être un lieu d'exemplarité pour prévenir et traiter les maladies liées au tabac, principal facteur de risque de décès évitable dans le monde. « *La multiplication des environnements sans tabac constituant une des priorités du Programme National de Lutte contre le Tabac 2018-2022, la mise en œuvre du label "Hôpital sans tabac" à l'échelle de l'ensemble de l'institution était une priorité du COLT* », explique le Pr Sébastien COURAUD, président du COLT. Aux HCL, c'est le projet STOP (Sans Tabac aux hOsPices) - soutenu financièrement par l'Agence Régionale de Santé - qui a pour objet de déployer cette politique sur l'ensemble des établissements.

Le volet « soins » du projet STOP vise à rendre plus visible et plus facile l'accès aux soins en tabacologie pour tous les usagers. Parmi les projets phares :

- La mise en place d'outils informatiques et logistiques facilitant la prise en charge d'un patient fumeur à l'hôpital. « *Tout patient hospitalisé aux HCL doit bénéficier du conseil minimal pour aider à la prise en charge de son tabagisme*, insiste Virginie Wautot, cheffe de projet STOP. *Un soutien doit aussi être proposé aux personnels fumeurs pour les inciter et les aider à l'arrêt du tabac* ».
- La mise en place d'espaces fumeurs pour limiter les effets nocifs du tabagisme passif, comme sur le site du groupement hospitalier Est.
- La création d'un numéro unique « Tabac » accessible depuis l'ensemble des établissements HCL, pour prendre un rendez-vous (le cas échéant en chambre pour les personnes hospitalisées) avec un(e) tabacologue.

« Même s'il s'agit d'un enjeu pour leur santé, nous ne pouvons ni ne souhaitons empêcher les gens de fumer. En revanche, grâce aux installations et aux dispositifs mis en place, nous pouvons poser les bases d'un respect mutuel entre fumeurs et non-fumeurs, déclencher une réflexion à propos de l'arrêt et apporter des solutions de sevrage. »

Pr Sébastien COURAUD, président du Comité de Lutte contre les Tabagismes, HCL

↳ Une structuration de la filière de soins en tabacologie

Bien que la prévalence du tabagisme soit élevée, tant chez les patients que parmi les professionnels de santé, la filière de soin en tabacologie reste peu visible et est de ce fait, peu utilisée. Preuve en est, l'enquête de 2017 a mis en lumière que moins de 30% des fumeurs actifs hospitalisés recevaient un conseil minimal complet. Or, avec près de 5 200 lits, et place, les HCL constituent le plus important opérateur de soins en région AURA.

Outre la systématisation du recueil de données dans le dossier informatisé du patient, **le COLT mise sur la formation des professionnels et souhaite constituer puis animer un réseau de référents et infirmiers en tabacologie (projet RITA, soutenu par l'ARS)**. Une formation spécifique et validante a été créée pour

que, à terme, chaque service hospitalier dispose d'un(e) RITA (référent.e.s et infirmier.e.s tabac, au même titre qu'un référent douleur ou hygiène). « Ces professionnels RITA constitueront le premier maillon de la filière, permettant d'informer, de détecter et prendre en charge les cas simples et de signaler les cas complexes », précise Carole Neugnot, infirmière coordinatrice du réseau RITA. L'extension du dispositif aux établissements du Groupement Hospitalier de Territoire Rhône-Centre et des établissements partenaires des HCL au sein des territoires est prévue dans les mois à venir.

Afin de suivre l'efficacité des mesures de lutte individuelle et collective contre le tabac et de mesurer la prévalence du tabagisme en son sein, le COLT s'appuiera sur les enquêtes tabac HCL et l'évolution de la prescription des substituts nicotiques par ses professionnels.